

Augmentation de capital réalisée

Société Tunisienne de Réassurance-Tunis Re

Siège Social : 12 Avenue du Japon, Montplaisir 1073, Tunis

BNA Capitaux - intermédiaire en bourse - informe le public et les actionnaires de la société Tunis Re que l'augmentation de capital social de la société d'un montant de 100 000 000DT, décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 24/04/2026 (objet du visa du CMF n° 26-1184 du 31/08/2026) a été réalisée par :

- L'incorporation de 25 000 000DT prélevé sur le compte « Primes d'émission » et la création de 5 000 000 actions nouvelles, d'une valeur de 5DT chacune, attribuées gratuitement aux anciens actionnaires et aux cessionnaires des droits d'attribution en bourse à raison d'une (1) action nouvelle gratuite pour quatre (4) actions anciennes.
- La souscription en numéraire de 75 000 000DT par l'émission de 15 000 000 actions nouvelles souscrites à raison de trois (3) actions nouvelles pour quatre (4) actions anciennes au prix d'émission de 8 DT, soit 5DT de valeur nominale et 3DT de prime d'émission.

Le capital social de la Société Tunis Re est ainsi porté à 200 000 000 dinars divisé en 40 000 000 actions nominatives de nominal 5DT chacune et l'article 6 des statuts est modifié en conséquence.